



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

www.cc-molsheim-mutzig.fr

L'AVENIR ENSEMBLE

Journal d'information de la Communauté de Communes de la Région
de MOLSHEIM-MUTZIG

Avril 2013

N°18

Communes membres

ALTORF
AVOLSHEIM
DACHSTEIN
DINSHEIM-
SUR-BRUCHE
DORLSHEIM
DUPPIGHEIM
DUTTLENHEIM
ERGERSHEIM
ERNOLSHEIM-SUR-
BRUCHE
GRESSWILLER
MOLSHEIM
MUTZIG
SOULTZ-LES-BAINS
STILL
WOLXHEIM

Compétences

Logement social
Dév. économique
Dév. touristique
Aménagement
des cours d'eau
Assainissement
Eau potable
Piscines
Pistes cyclables
Système
d'Information
Géographique
Relais d'Assistants
Maternelles
Transport
à la demande

Après STILL, c'est HEILIGENBERG, NIEDERHASLACH et OBERHASLACH qui rejoignent la Communauté de Communes, le 1^{er} Janvier 2014.



Notre structure intercommunale aura alors atteint son périmètre définitif puisque chaque Commune de notre arrondissement sera, désormais, membre d'une structure intercommunale.

J'aimerais, d'abord, souhaiter la bienvenue à nos amis de ces 3 Communes avec lesquelles une collaboration fructueuse se dessine.

Je voudrais aussi souligner que la Communauté de Communes comptera, dès lors, 18 Communes et 39.000 habitants, elle sera ainsi la 3^{ème} intercommunalité du Département.

Je ne peux qu'être heureux et fier du chemin parcouru ensemble depuis la création de notre structure en 1998, nous étions alors 10 communes.

Au 1^{er} Janvier 2014, l'Alsace aura achevé sa carte intercommunale fédérant en 59 structures 904 communes. D'un point de vue général, l'Alsace peut être satisfaite de cette évolution dans la mesure où elle a su construire de manière apaisée une carte intercommunale homogène, cohérente qui marquera l'avenir pour plusieurs générations.

Dans cette logique, nous avons pris notre part, nous avons pris nos responsabilités, nous avons fait ce qui devait être fait. Demain, nous poursuivrons notre chemin avec la même détermination sachant que nos seuls objectifs resteront d'améliorer le présent et de préparer l'avenir.

Bien cordialement à vous.

Laurent FURST
Président de la Communauté
de Communes





Grand Hamster

Mesures de protection du hamster commun

Les élus contestent les mesures prises par l'Etat devant le Conseil d'Etat

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Jeudi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00

le Vendredi : 8h00 - 12h00
et 14h00 - 17h00

Toutes les informations sur :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Sommaire

Le point sur le Grand Hamster	p. 2-3
Zone de Loisirs du Trèfle : 1 ^{er} bilan	p. 4-5
Développement économique	p. 6-7
Les Actions de la Com Com	p. 8-9
Les Brèves	p. 10
Les produits du Terroir : 1 ^{ère} escale... Le Foie Gras !	p. 11-12

Les élus ont déposé un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat contre les arrêtés ministériels du 6 août 2012 et du 31 octobre 2012 relatifs «aux conditions dans lesquelles sont accordées les dérogations aux mesures de protection du hamster commun».

Le hamster commun est protégé au niveau international, communautaire et national. Dans ce contexte, la France a été condamnée le 9 juin 2011, par la Cour de Justice de l'Union Européenne, pour avoir manqué à ses obligations de mise en place de mesures de protection strictes de l'espèce.

La France n'avait, un an après cette décision, toujours pas pris de mesures spécifiques, et c'est sous la menace d'une lourde amende financière que l'Etat a élaboré un dispositif de protection visant à satisfaire les exigences communautaires, sans aucune concertation avec les collectivités locales.

La délimitation d'un rayon de 600 m autour d'un terrier connu au cours des deux dernières années est insoutenable pour les collectivités concernées alors qu'elles ont mis en place des actions propres à préserver l'espèce depuis des années.

La Communauté de Communes s'est donc associée aux autres collectivités pour déposer un recours pour excès de pouvoir contre les arrêtés ministériels du 6 août 2012 et du 31 octobre 2012.

Il faut souligner que les élus ne s'insurgent pas contre la nécessité de préserver

l'espèce, bien au contraire, mais contre l'ensemble du processus mis en place par l'Etat.

La préservation de la biodiversité est essentielle mais elle ne doit pas aller à l'encontre du droit des citoyens à se loger, à se déplacer et à travailler.

Les élus locaux aspirent à trouver un équilibre entre la survie de l'espèce tout en permettant à chaque commune de vivre et construire son avenir en favorisant un urbanisme cohérent et maîtrisé, capable de maintenir le dynamisme de la Région.

Le Grand Hamster en bref

Le **Hamster commun (Cricetus cricetus)** ou Grand Hamster est le seul hamster qui vit à l'état sauvage en Europe. Très présent autrefois en France, longtemps considéré comme nuisible suite aux dégâts qu'il cause aux cultures, l'espèce a presque été éradiquée. Quelques centaines d'individus seulement subsistent en Alsace. Les prédateurs (buses et renards principalement) peuvent également avoir un impact sur des populations déjà réduites.

Des plans d'actions de sauvegarde de l'espèce ainsi que des actions propres à l'urbanisme ont également été mis en place par l'Etat.



Des mesures ont été prises en faveur de sa protection, en particulier en matière juridique. Ainsi, le Grand Hamster est une espèce protégée :

- au niveau international par la **Convention de Berne** du 19 septembre 1979
- au niveau communautaire par la **Directive «habitats»** du 21 mai 1992
- au niveau national par l'**arrêté ministériel** du 23 avril 2007.

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG



2 route Ecospace - B.P. 25174
67125 MOLSHEIM Cédex
Tél : 03.88.49.82.58
Fax : 03.88.49.38.14

Directeur de la Publication :

M. Laurent FURST, Président

Comité de Rédaction :

Elus et personnel de la Communauté de Communes

Photos :

C.C. et O.T.I. Région de Molsheim-Mutzig - Lucien DORIATH - Georges & Astride KUNTZ - Bowling du Trèfle - Fun City - LaserMaxx&Goolfy - BEST WESTERN Hôtel Le Rhénan - groupe-com.com

Mise en page et impression :

Studio Pat DORLSHEIM

Dépôt légal :

à parution

Liste des élus ayant contesté les arrêtés du 6 août 2012 et du 31 octobre 2012

Les Présidents :

- du Syndicat Mixte du Piémont des Vosges
- de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig
- de la Communauté de Communes d'Ackerland

ainsi que les Maires des Communes de Altorf, Bischoffsheim, Breuschwickersheim, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ernolsheim-Bruche, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Ittenheim, Krautergersheim, Niedernai, Obernai, Rosheim.

Soit 50 Communes représentant environ 100.000 habitants.

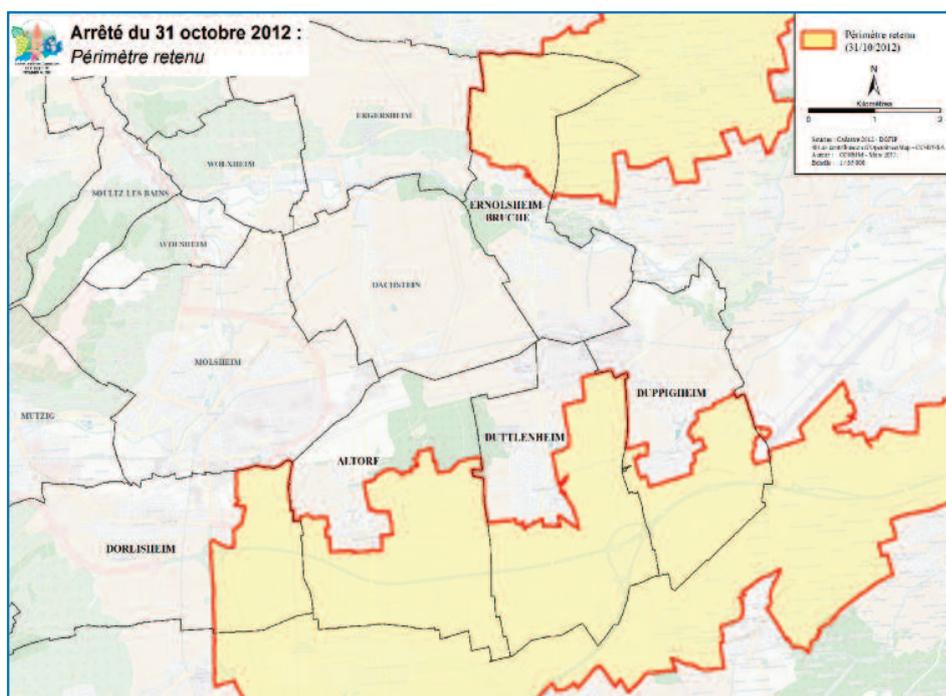
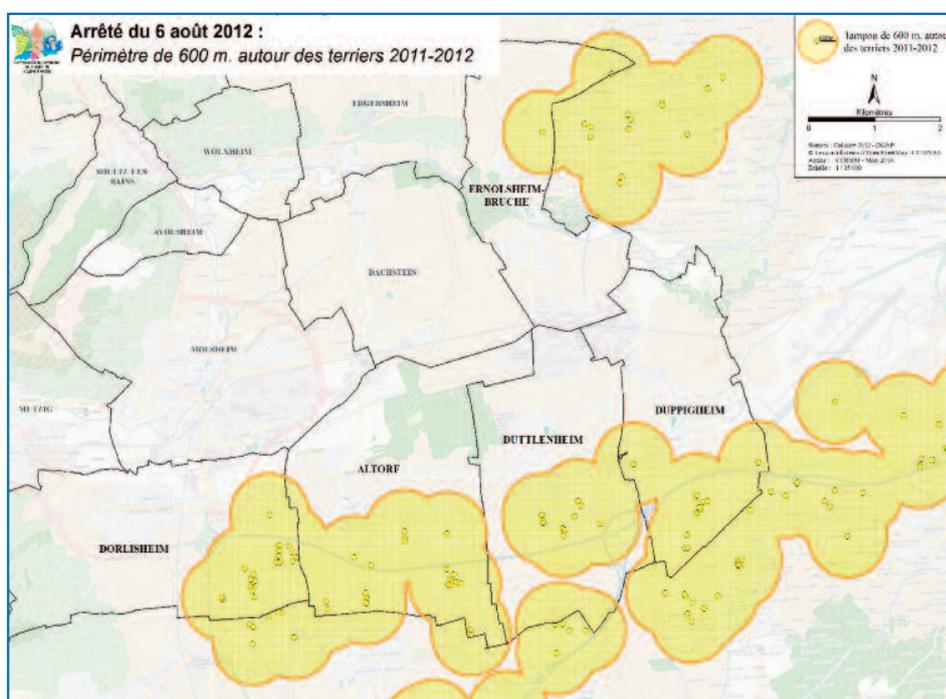
Ce dispositif est le suivant :

- le **Plan National d'Actions** en faveur du hamster commun 2012-2016.
- **l'arrêté du 6 août 2012** qui définit notamment les sites de reproduction et les aires de repos du hamster commun comme étant un rayon de 600 m autour d'un terrier connu au cours des deux dernières années.

Tout projet d'urbanisme, quel que soit son importance, qui se situerait à l'intérieur de ces 600 m devra faire l'objet d'une demande de dérogation dès lors qu'il est susceptible de dégrader, altérer ou détruire l'habitat du hamster commun.

Ainsi, tout porteur de projet de développement, qu'il concerne la création de logements pour répondre aux besoins de la population, d'équipements publics pour améliorer le cadre de vie, de zones artisanales, commerciales, tertiaires pour maintenir et développer des emplois ou des bâtiments agricoles, devra présenter des mesures de compensation sur 20 ans, notamment sous forme de contractualisation avec la profession agricole qui devra mettre en place des cultures favorables au hamster commun.

- **l'arrêté du 31 octobre 2012** qui délimite un périmètre fixe à l'intérieur duquel toute dérogation sera obligatoire, indépendamment de la présence d'un site de reproduction et d'une aire de repos.



Zone de loisirs «Le Trèfle»



Zone de loisirs et de commerces

1^{er} bilan sur l'activité de la nouvelle Zone de Loisirs

Après plus de 13 années de procédure, le Village de Loisirs de la Communauté de Communes à Dorlisheim a ouvert ses portes au mois d'Octobre 2011. Ce sont donc pas moins de 3 restaurants, 1 hôtel, 3 espaces de jeux, un bowling et bien entendu un cinéma qui se sont installés sur cette zone. Petit tour d'horizon après 15 mois d'activités...

Le cinéma «Le Trèfle»

Avec plus de 480.000 entrées en 2012, la fréquentation du cinéma se situe au-dessus des prévisions. L'explication : une offre qui répond à une réelle demande sur le territoire et au-delà. Car si 55 % de la clientèle est issue de la Région Molsheim-Mutzig-Rosheim-Obernai, environ 35 % proviennent de la Vallée de la Bruche jusqu'aux communes proches du Champ du Feu, 7 % des communes du sud de Strasbourg et 3 % du secteur Marlenheim/Wasselonne. L'objectif pour 2013 étant de dépasser les 500.000 entrées, tout en sachant que l'affluence dépendra, bien évidemment, de la qualité et du type de films qui sortiront en salle. Le cinéma «Le Trèfle» rassemble majoritairement un public familial, aussi les films d'animation pour enfants peuvent représenter jusqu'à 30 % des entrées. En dehors des programmations habituelles, le cinéma s'engage énormément envers le public scolaire dans le cadre de différents dispositifs d'éducation à l'image. Les adultes ne sont pas en reste avec une volonté affichée de la Direction, de mettre à la portée de tous, des films axés «Art & Essai».

Mais le cinéma «Le Trèfle», ce n'est finalement pas que du cinéma. Car l'enseigne propose, entre autre, des retransmissions en direct ou en différé de concerts, d'opéras & ballets ou des cours de Zumba en plein cœur du bâtiment ! Des concerts sont également organisés avec des groupes locaux autour de l'espace «Bar» et diverses prestations de location de salles sont proposées aux entreprises, associations et comité d'entreprises. Le cinéma soutient aussi les actions des associations locales ou les kermesses des écoles en octroyant un certain nombre d'entrées gratuites pour les différentes tombolas ou jeu-concours. Côté nouveauté, une nouvelle formule «Le Trèfle Ciné VIP» va être proposée prochainement incluant une entrée ciné et un cocktail.

Le cinéma emploie une vingtaine de personnes en CDI et une dizaine en CDD.



Photo : www.groupe-com.com

Bowling du Trèfle

Avec un bowling de 28 pistes, un restaurant de 70 places, un bar, deux salles de réunion et une salle de billard, l'enseigne a su proposer à ses clients des prestations parfaitement complémentaires et cela fonctionne ! Entre le 14 octobre 2011 (date d'ouverture) et la même date en 2012, ce sont plus de 250.000 parties de bowling qui ont été jouées. Avec environ 2,5 parties par personne, ce sont pas moins de 100.000 joueurs qui se sont succédés sur l'année. L'objectif de fréquentation a largement été atteint.



Le billard connaît également un bel essor avec ses 14 tables (Américain, Pool et un petit nouveau le Snooker).

Preuve de l'engouement suscité par ces activités, 2 associations ont vu le jour : le «Bowling-Club de la Bruche» et le «Club de Billard de Dorlisheim» (pour plus de renseignements : club@bowlingdutrefle.fr)

Le Bowling du Trèfle emploie 19 personnes en CDI (s'ajouteront prochainement 2 salariés en cours de recrutement) et fait appel à de nombreux «extras» pour les soirs et week-ends.



Goolfy & LaserMaxx

Ouvert le 24 février 2012, les deux activités ont été regroupées dans un même bâtiment permettant ainsi de proposer une offre de loisirs complémentaire et contiguë; d'un côté, un jeu basé sur des pistolets laser dans un labyrinthe en lumière noire, de l'autre un mini-golf intérieur fluorescent. Ce dernier est d'ailleurs un concept unique dans le Bas-Rhin. L'équipement dernier cri du LaserMaxx et le concept novateur du Goolfy ont assuré un démarrage et un fonctionnement bien au-dessus du prévisionnel. Les 2 enseignes bénéficient, par ailleurs, d'un taux de satisfaction très important. Les dirigeants ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, un projet de mini-discothèque est en cours de réflexion. Ce nouveau service permettra d'organiser des fêtes privées accessibles à tous mais visant particulièrement un public de jeunes de 12 à 14 ans. Les 2 enseignes emploient 7 salariés.



FUN CITY : une première expérience alsacienne

Après s'être installée à Cannes, Fréjus et Toulon, l'enseigne a choisi de s'implanter sur la moitié nord de la France et plus précisément à Dornach. Le parc de jeux de la Zone de Loisirs du Trèfle a réalisé le meilleur démarrage en nombre d'entrées sur l'ensemble des parcs de l'enseigne, l'attractivité de la zone n'est donc plus à démontrer. Grâce à la qualité de ses installations, le parc de jeux rencontre un vif succès et un taux de satisfaction très important.



Cependant, le chiffre d'affaires est, à ce jour, inférieur au prévisionnel. L'explication n'est pas à chercher sur l'offre «parc de jeux» mais sur la partie «snacking». En effet, les grandes enseignes de restauration présentes sur la zone sont des concurrents directs, particulièrement sur les déjeuners et dîners. Cette concurrence n'existe pas sur les 3 autres implantations de FUN CITY, les parcs étant plus excentrés. Une nouvelle stratégie est donc en cours de réflexion visant à repositionner l'offre «snacking» plutôt sur le créneau de la restauration au fil de la journée.

L'enseigne développe également l'offre «Anniversaire» qui nécessite 18 à 24 mois pour fonctionner à taux plein, et qui est actuellement en nette progression.

Ainsi, après plus d'un an de fonctionnement, la Direction a su tirer les premiers enseignements quant à la particularité du site, ainsi que des habitudes de consommation des alsaciens, qui diffèrent un peu de la clientèle du sud de la France...

L'enseigne attend avec impatience l'implantation des futurs commerces qui permettra une fréquentation de la Zone tout au long de la semaine et non seulement les week-ends ou vacances scolaires. Le site compte 5 salariés permanents ainsi que 5 «extras» représentant environ 2,5 équivalents temps plein (ETP).



BEST WESTERN Hôtel le Rhéna ***

Ouvert le 21 novembre 2011, le BEST WESTERN Hôtel le Rhéna a su se faire une place auprès principalement de la clientèle «Affaire». L'implantation géographique, idéale entre Colmar et Strasbourg, en fait également une escale privilégiée pour les séjours touristiques durant la période estivale.

Le cadre contemporain ainsi que le confort haut de gamme des chambres permettent, à l'hôtel, de bénéficier d'un taux de satisfaction très important et d'être très bien noté sur les principaux sites de référencement en ligne. Reconnaissance également par le groupe BEST WESTERN, puisque l'hôtel le Rhéna s'est vu décerner un Award Qualité pour l'année 2012, le récompensant pour ses efforts (seuls 22 hôtels, sur les 300 que compte la chaîne en France, ont obtenu ce label).

Par ailleurs, des partenariats ont également été noués avec des enseignes de la Zone de Loisirs afin de pouvoir proposer, aux entreprises, une prestation complète alliant la location de salle pour les séminaires, les repas, une activité de loisirs ainsi que la nuit d'hôtel.

Le BEST WESTERN Hôtel le Rhéna emploie 10 personnes en CDI et des personnes en «extras» et contrats saisonniers.



La Pataterie

Avec une fréquentation au-dessus des objectifs prévisionnels, l'activité du restaurant «La Pataterie» a bien démarré. Forts de cette dynamique, 2 projets sont à l'étude pour 2013 : un nouveau service de plats à emporter ainsi qu'une formule «plat servi en 30 minutes». L'enseigne emploie 10 CDI et des «extras», de nouvelles embauches sont envisagées pour cette année.



Pizzeria Del Arte

L'activité du restaurant est bonne depuis l'ouverture avec des périodes plus soutenues que d'autres, notamment les week-ends et vacances scolaires. L'enseigne emploie 16 salariés.



Quick

Un 1^{er} bilan très positif avec une fréquentation conforme aux objectifs. Les responsables attendent, avec une impatience non dissimulée, l'ouverture prochaine de la partie «commerces». L'enseigne a créé une vingtaine d'emplois sur ce site.



Zone d'Activités ECOPARC

Implantation de la société MB² PRODUCTION



La société **MB² PRODUCTION**, implantée depuis 1993 à Ostwald, va s'installer sur la zone d'activités ECOPARC. L'entreprise va y construire un nouveau bâtiment comprenant un local de stockage de 1.000 m² et 500 m² de bureaux.

La société, qui emploie à ce jour 27 personnes, est importateur de matériel pour l'agencement de bars, hôtels ou magasins ainsi que de systèmes entrant dans la fabrication de garde-corps. Ce nouveau bâtiment permettra le développement commercial de la société avec le recrutement d'au moins 3 personnes.

Les travaux ont, d'ores et déjà, démarré et l'entreprise devrait s'installer dans ses nouveaux locaux courant décembre 2013.

Plus d'informations sur :
www.mb2production.com



Implantation de la société AZUR



La société **AZUR Meubles & Accessoires** s'implantera le long du contournement de MOLSHEIM, route Ecospace dans un nouveau bâtiment d'environ 4.000 m² comprenant un hall de stockage et des bureaux.



Actuellement basée à Wasselonne, cette entreprise française est spécialisée dans le mobilier de salle de bain depuis 2005, date de sa création. Les produits sont vendus via un important réseau de professionnels. La société emploie actuellement 9 salariés et 3 intérimaires, et atteindra environ une quinzaine de salariés, à terme, sur le site de Molsheim.

Plus d'informations sur :
www.azurlign.com

Bâtiment tertiaire - 2^{ème} immeuble : LE VEYRON

Après un premier bâtiment tertiaire, dénommé GRAND SPORT, un second immeuble, LE VEYRON, vient d'être achevé.

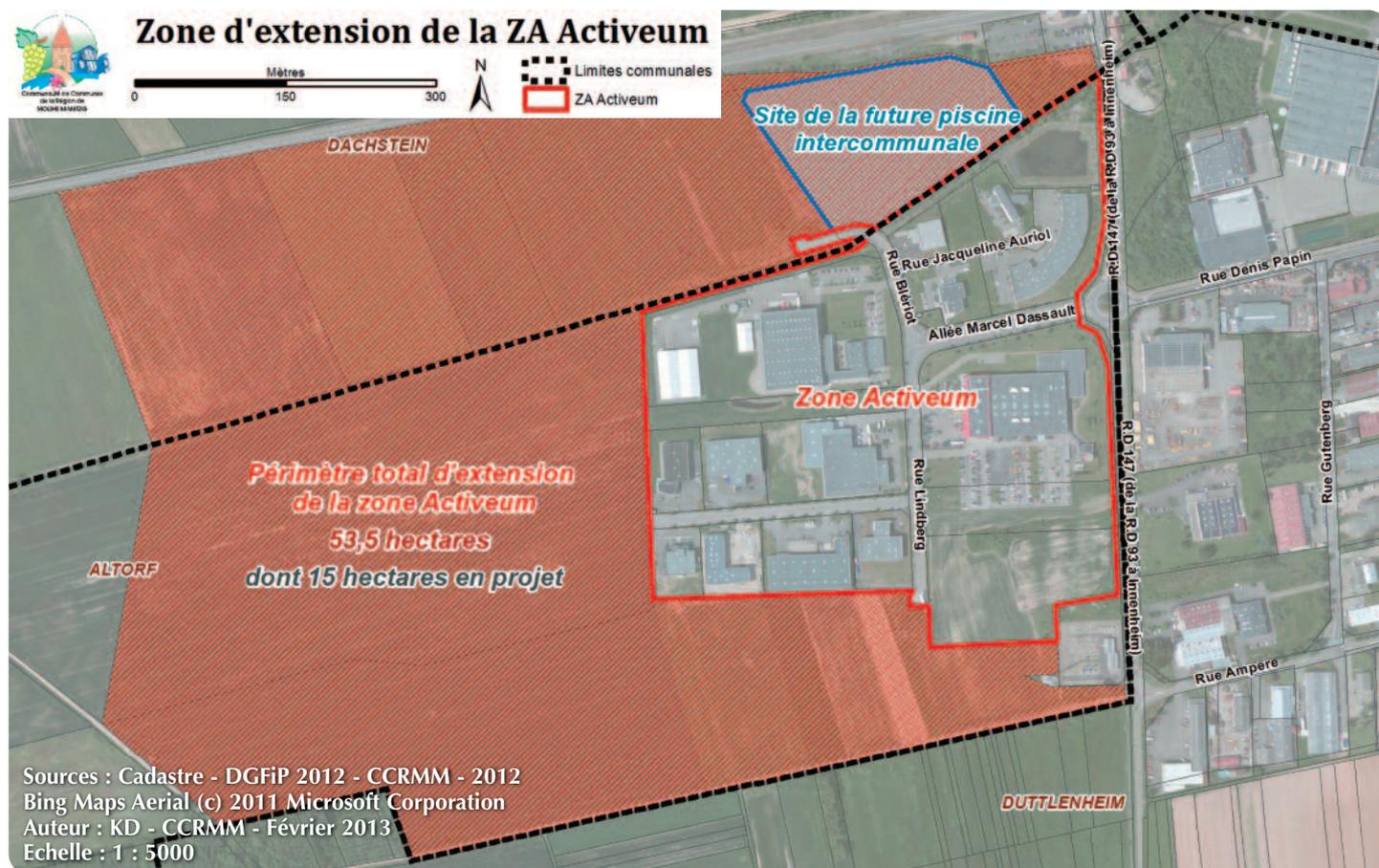
D'une surface totale d'environ 3.200 m², le bâtiment abrite, depuis début mars, au rez-de-chaussée ainsi que sur une partie du 1^{er} étage, les services du Pôle Emploi. Le Conseil Général du Bas-Rhin occupe également une partie des locaux, ainsi que deux entreprises spécialisées dans le travail intérimaire (RANDSTAD et PRESTIM).

Quelques locaux sont encore disponibles à la location ou à la vente.
Renseignements - Société IMMONAT au 06 07 61 83 78



Zone d'Activités ACTIVEUM

Création d'un lotissement industriel - 2^{ème} tranche



La Zone d'Activités ACTIVEUM s'étend sur une surface totale de 73 hectares. Une 1^{ère} tranche de 20 hectares a été intégralement commercialisée.

Aussi, le périmètre de la 2^{ème} tranche, situé dans les 53 hectares restants, est

en cours d'étude par la Communauté de Communes. Ce nouveau lotissement industriel s'étendrait sur environ 15 hectares et se situerait à proximité de la nouvelle piscine intercommunale qui sera construite d'ici 2 à 3 ans.

Pour des raisons d'accessibilité, ce nouveau site se limite à 15 ha, mais ceux-ci n'ont pas vocation à être commercialisés à la hâte sans concertation avec les communes concernées, mais de pouvoir répondre à toute demande d'implantation pertinente sur le territoire.

Liste des entreprises installées par la Communauté de Communes

Zone d'Activités ECOPARC

MARTINS
I.T.L.
ELECTRICITE ILLER
ACKS
SCHEUER
LES JARDINS DE MARC
HOME PLACARD
CITY LUM
SANTORO
HORNECKER
LEHMANN
HUBLER
LA TOLERIE FINE
MEDIAPOST
LES ROUTIERS DE L'EST
BOEHM
JOST

En cours d'implantation :
MB² PRODUCTION
SOLI'VERS (LA MAIN VERTE)
AZUR
2 BATIMENTS TERTIAIRES :
- C.A.C.
- Crèche Les Petits
Chaperons Rouges
- Cabinet infirmier
Louis Dominique
- Pôle Emploi
- Conseil Général du Bas-Rhin
- RANDSTAD
- PRESTIM

Zone d'Activités ACTIVEUM

L&L PRODUCT
TWINTEC
CASAL SPORT
EUROBRILLANCE
SCIL
FAC LOGISTIQUE
OMTY
ALSACE GEOTHERMIE
GEO INNOVATIONS
ETANCHEITE JUNG
ZARGAL
KARPACK
COUVREST
ALSACE PLAFONDS
DUTRIAUX FRERES
EDITIONS DE LA ROSE
F. PROD

Zone de Loisirs LE TREFLE

Le Cinéma LE TREFLE
Bowling du Trèfle
FUN CITY
GOOLFY
LASER MAXX
LA PATATERIE
PIZZERIA DEL ARTE
QUICK
BEST WESTERN HOTEL LE RHENAN

Zone d'Activités BUGATTI

Bugatti Automobiles S.A.S.

LOGEMENT AIDÉ

AVOLSHEIM

4 logements sont en cours d'aménagement, par le Foyer de la Basse-Bruche, dans l'ancienne école élémentaire située 8 rue St Materne à Avolsheim. Cet immeuble avait été acquis par la Communauté de Communes début de l'année 2010.

Ces 4 logements, représentant 375 m² habitables, seront constitués de 3 ou 4 pièces pour une surface allant de 90 à 120 m².



DINSHEIM-SUR-BRUCHE



La Communauté de Communes a décidé, lors du Conseil de Communauté du 28 septembre 2012, de faire l'acquisition d'un immeuble à DINSHEIM-SUR-BRUCHE.

Le projet consiste en la démolition du bâtiment existant afin de permettre la construction d'un bâtiment neuf respectant les normes BBC. 8 logements ainsi qu'une salle paroissiale sont prévus pour une surface habitable totale de 685,50 m².

Ces deux opérations sont mises en œuvre via la conclusion d'un bail emphytéotique avec le foyer de la Basse-Bruche.

TOURISME

TOURISME VITI-VINICOLE

La Communauté de Communes s'associe à l'Office du Tourisme Intercommunal pour permettre le développement et la promotion du Tourisme viti-vinicole.

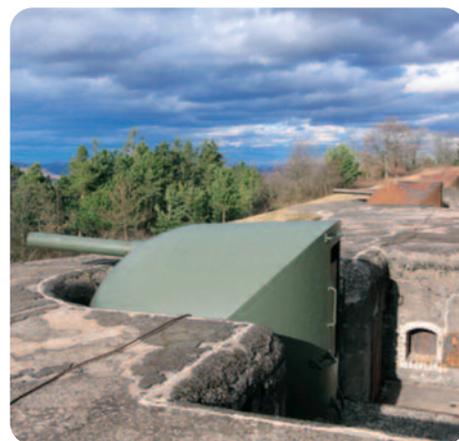
Le projet se composera de différentes actions réalisées en commun avec les Offices de Tourisme de la Suisse d'Alsace et de la Porte du Vignoble et sera notamment constitué de :

- la création d'itinéraires pédestres à travers le vignoble dénommés «les circuits de Bacchus», itinéraires agrémentés de panneaux ludiques et interactifs,
- la création d'une carte présentant ces circuits,
- la création d'un site internet présentant les différents partenaires de trois Offices de Tourisme, eux-mêmes engagés dans la promotion du tourisme viti-vinicole.

SENTIER DU FORT DE MUTZIG

La Communauté de Communes se joint à l'Office du Tourisme Intercommunal pour le financement d'un sentier thématique sur le Fort de Mutzig.

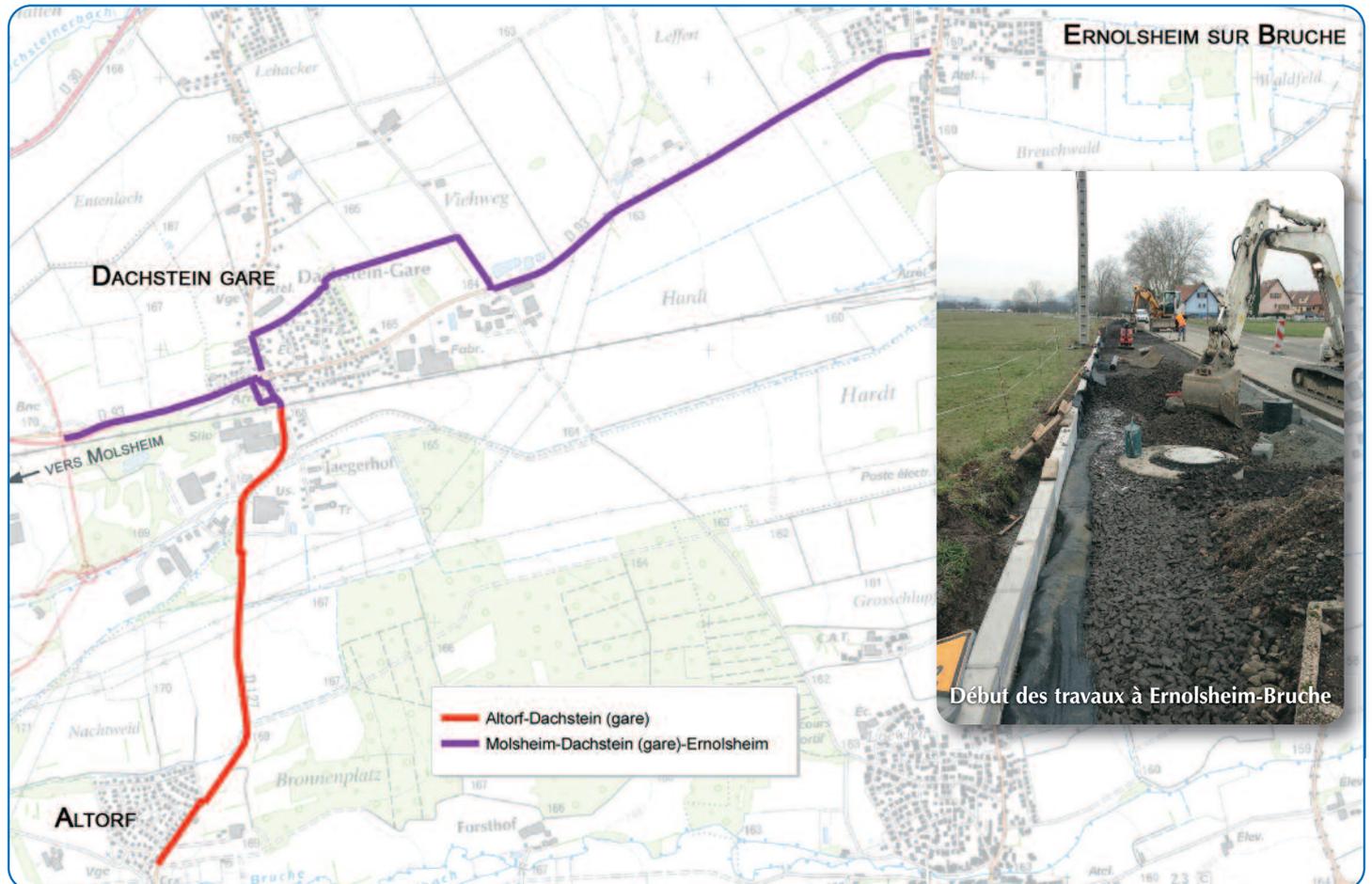
Cette collaboration a comme objectif de valoriser le patrimoine de mémoire du territoire en mêlant découverte de la nature et histoire de la région, tout en orientant les visiteurs vers le Fort.



LIAISONS CYCLABLES

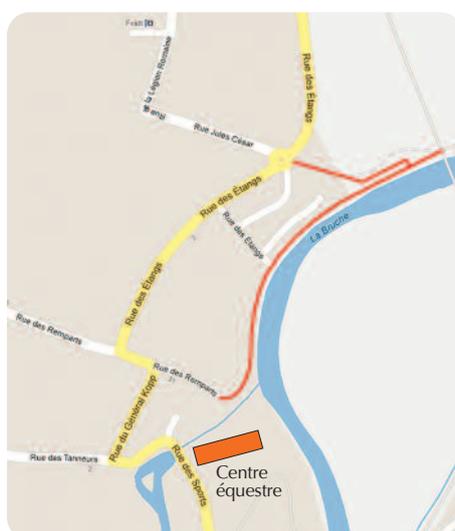
Création des liaisons cyclables : Altorf / Dachstein-Gare & Molsheim / Dachstein-Gare / Ernolsheim-sur-Bruche

Les travaux de création de ces liaisons cyclables ont démarré fin 2012 et s'achèveront courant de l'été 2013. Ce seront donc un peu moins de **6 km de nouvelles pistes cyclables créées sur notre territoire.**



Création d'une piste cyclable à Molsheim

Le projet permettra de faire une jonction entre la rue des Remparts (centre équestre) et le rond-point de la rue des Etangs et de la rue Jules César par la digue, le long de la Bruche. La digue a pour principal intérêt de retenir les eaux en cas de crue mais il s'est naturellement créé sur cette digue un cheminement piéton qui permet de se promener le long de la Bruche. Par ailleurs, une connexion avec la piste cyclable existante est également prévue.



Localisation de la piste cyclable à aménager (tracé rouge)

Itinéraire cyclable SCHIRMECK - MOLSHEIM

Le Conseil Général du Bas-Rhin va réaliser, en 2013, une liaison cyclable entre les Communes de GRESSWILLER et HEILIGENBERG. Par conventionnement, le Conseil Général du Bas-Rhin délèguera à la Communauté de Communes la gestion et l'entretien de ce tronçon (surveillance, fauchage des abords, balayages et réparations).



Eau & Assainissement : Le point sur les chantiers

➔ **Ville de Molsheim :**
voie d'accès à la piscine de plein-air

L'assainissement pluvial, réalisé en 2011 par la ville de Molsheim pour le parking le long de la rue des Sports, est prolongé vers la voie d'accès à la piscine de plein-air par un collecteur de stockage. Les travaux ont démarré le 21 janvier 2013 pour une durée de quatre semaines. Le montant de l'ensemble des travaux est estimé à 269.739,00 € H.T..

➔ **Ville de Molsheim :**
rond-point route de Dachstein

L'extension du réseau d'assainissement et d'alimentation en eau potable (sur 90 mètres) de la nouvelle voie d'accès du parking SNCF, a démarré le 11 février 2013 pour une durée de trois semaines. Le montant des travaux est estimé à 130.040,00 € H.T.. La Ville envisage l'aménagement de la voirie à l'issue de ce chantier.



➔ **Commune de Gresswiller :**
rue des Vosges

Le renforcement du réseau d'assainissement pluvial sur 383 mètres et la reprise des branchements d'alimentation en eau potable dans la rue des Vosges, ont démarré le 4 mars 2013 pour une durée de quatre semaines. Le montant des travaux est estimé à 349.134,40 € H.T.. La Commune envisage le réaménagement de la voirie à l'issue de ce chantier dans le prolongement de celle de la rue de Rosenwiller qui est en cours de réalisation.

➔ **Construction d'une station**
d'interconnexion en eau potable

Ce projet de sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire a démarré début septembre 2012 et sera opérationnel courant du printemps 2013. Cette opération est cofinancée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Strasbourg Sud et de la Communauté de Communes. Cette station de pompage est prévue pour fonctionner dans les deux sens selon les besoins et est implantée dans la zone «Activeum» à proximité de la gare de Duttlenheim / Ernolsheim-Bruche. Le montant des travaux est estimé à 329.670,93 € H.T..

Construction de nouveaux locaux pour le R.A.M.

La Communauté de Communes a décidé d'acquérir une bande de terrain de 14,89 ares située à l'arrière de son siège, 2 route Ecospace à Molsheim. Cette acquisition a pour but de construire de nouveaux locaux pour y installer le Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.). La fréquentation du R.A.M. est en hausse continue depuis son ouverture en septembre 2009, et va encore se développer avec l'adhésion des 3 Communes (Heiligenberg, Niederhaslach et Oberhaslach) à notre Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014. Un bâtiment dédié, fonctionnel et plus spacieux s'avère donc indispensable au bon fonctionnement de la structure.

Service de Transport à la Demande AUTO COM'

Depuis le 1^{er} janvier 2013, en plus des 15 Communes de la Communauté de Communes, vous pourrez également vous rendre, via ce service, à **Rosheim**. Le prix de la course vers cette commune a été fixé à 4,50 € (carnet de 10 tickets à 40 €).



Marathon du Vignoble d'Alsace : 9^{ème} édition les 15 et 16 juin 2013

Le marathon le plus festif du mois de juin est de retour !



Au programme de cette 9^{ème} édition

➔ **Le Samedi 15 juin dès 15h30 :**
les courses des enfants de 4 à 15 ans

➔ **Le Dimanche 16 juin :**

- **Marathon :**
départ à 8h00 au CORA Dorlisheim
- **Semi-Marathon :**
départ à 9h30 à Scharrachbergheim
- **10 km :**
départ à 9h00 au CORA Dorlisheim
- **Marche du Cœur de 4 et 10 km :**
à partir de 8h30 au Village Marathon

Et comme à l'accoutumée, **12 relais gastronomiques** jalonneront les 42,195 km du marathon pour déguster toutes les spécialités régionales au son de groupes musicaux modernes ou folkloriques !

Le Marathon du Vignoble d'Alsace s'associe aux **60 ans de la Route des Vins d'Alsace en 2013**. Pour marquer l'évènement, tous les coureurs qui fêteront leurs 60 ans en 2013 se verront offrir les **frais d'inscription** à la course de leur choix.



*sur justificatif - nous contacter : 03 88 49 55 96 - mva@cc-molsheim-mutzig.fr

Vous souhaitez participer à cette grande aventure mais la course à pied, ce n'est pas votre truc ? **Alors devenez bénévoles** et rejoignez une équipe de près de 800 personnes dans une ambiance conviviale et festive !

Informations & inscriptions :
www.marathon-alsace.com

Venez découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre région

Les Produits du Terroir : 1^{ère} escale...Le FOIE GRAS !

La Région de Molsheim-Mutzig dispose, sur son territoire, d'un florilège de produits du terroir : vins, chocolats, miel, fromage, fruits & légumes, foie gras... Nous vous proposons de les découvrir ou redécouvrir à travers quelques-uns des nombreux producteurs locaux... 1^{ère} escale gustative : le Foie Gras ! Petit tour d'horizon sur ce qu'il faut savoir et rencontres avec Lucien et Mickaël Doriath à Soultz-les-Bains et Georges et Astride Kuntz à Dachstein.

Comment obtient-on du foie gras ?

Un Foie Gras est le **foie sain** d'un canard (ou d'une oie) adulte, robuste et **en bonne santé, élevé(e) selon la tradition** : les animaux de 1 jour sont placés en poussinière jusqu'à 4-5 semaines.

Dès que les plumes assurent une protection suffisante, les animaux ont accès à des parcours extérieurs et passent donc environ 2 mois et demi en liberté totale. En fin d'élevage, à 12 semaines d'âge environ, les palmipèdes adultes vont recevoir une alimentation progressive et contrôlée. Cette phase dure 2 semaines maximum. Ainsi, son foie fabriquera les graisses qui feront de lui un Foie Gras.



Bien accompagner son foie gras

Chutney :

accompagnement original, le chutney est «une confiture», un condiment aigre-doux préparé avec des fruits, des légumes ou un mélange des deux (pomme-raisin, mangue, oignons...).

Pains et toasts :

pains bio, toasts ou pain de mie, permettent de profiter pleinement du foie gras. A toaster et à savourer avec un foie gras en tranche mais attention sans jamais l'étaler !

Vins :

pinot gris, gewurztraminer et vendanges tardives, cette trilogie de Vins d'Alsace accompagnera idéalement un foie gras.

Les différentes préparations

Le Foie Gras cru : produit de base de travail des cuisiniers, le Foie Gras cru permet tous les mariages et mises en valeur possibles du produit, c'est dans cette présentation qu'il peut être préparé avant mise en conserve ou service, il ne se garde pas longtemps.

Le Foie Gras frais : contrairement à une idée reçue, le foie gras frais n'est pas cru. Il a fait l'objet d'une cuisson entre 65 et 68°C. Il est présenté sous forme de ballotines ou de terrines.

Le Foie Gras mi-cuit : sa texture onctueuse est un peu plus ferme que celle du Foie Gras cru et peut être conservé 6 mois à une température de 2 à 4°C. Il est cuit à 80-85°C à cœur.

Le Foie Gras en conserve : en bocal ou en boîte, il est cuit à 110°C à cœur. Sa texture, encore plus onctueuse que les précédentes, évolue au fil des années.

Le Foie Gras absorbant sa propre graisse, il gagne en onctuosité en vieillissant. Il peut être conservé plusieurs années (10 à 15°C).

Les 3 appellations réglementées

Le Foie Gras dit entier : Il s'agit d'une préparation composée d'un Foie Gras entier ou d'un ou plusieurs lobes entiers de Foie Gras et d'un assaisonnement. A la coupe, il présente une coloration uniforme. Sel, sucre, épices, plantes aromatiques, vins, eaux de vie et liqueurs sont les seuls assaisonnements autorisés.

Le Foie Gras : C'est une préparation composée de morceaux de lobes de Foie Gras agglomérés et assaisonnés. Les lobes peuvent provenir d'animaux différents. Il présente un aspect marbré facilement reconnaissable.

Le bloc de Foie Gras : Il s'agit d'une préparation composée de Foie Gras reconstitué et assaisonné. Lorsqu'on y inclut des morceaux de lobes de Foie Gras, il se nomme «Bloc de Foie Gras avec morceaux».

Oie ou canard ? : le Foie Gras d'oie est reconnu pour sa délicatesse et sa finesse. Le Foie Gras de canard, qui est le plus consommé, présente un goût plus affirmé.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG

Pour tout renseignement, contactez l'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig
19 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM - Tél: 03 88 38 11 61
email : infos@ot-molsheim-mutzig.com - site internet : www.ot-molsheim-mutzig.com

Lucien DORIATH à Soultz-les-Bains



C'est en 1987 que Lucien DORIATH s'installe à Soultz-les-Bains comme producteur, gaveur, abatteur et transformateur de foie gras et exclusivement de canard (de Barbarie plus précisément). L'exploitation ne pratique donc pas d'élevage et travaille actuellement avec 2 éleveurs produisant environ 13.000 canards par an. L'exploitation pratique la vente directe dès 1987 mais c'est en 1998 que le magasin «Le Comptoir des Saveurs» est construit. Evolution dans l'air du temps, une boutique en ligne est également proposée à la clientèle (www.lucien-doriath.fr).

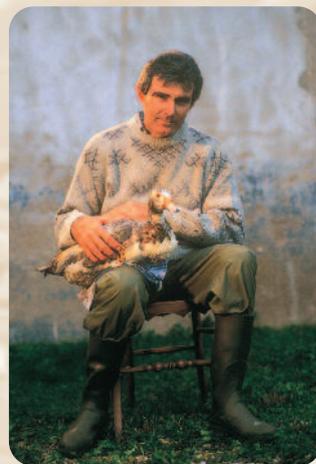
Le magasin dispose de plus de 65 produits différents à base de canard : foie gras bien sûr mais aussi terrine, pâté, saucisse, magret... et tous les produits associés (chutney, vin...).

Pour diversifier son activité et valoriser ses produits, l'entreprise ouvre, à proximité du magasin, un restaurant en 1995. Et afin de pouvoir accueillir les clients dans de bonnes conditions, un parking suffisamment spacieux est mis en place en 2001.

Diverses animations sont également proposées comme des cours de cuisine par des chefs étoilés, des soirées œnologiques ainsi que des visites de l'entreprise.

L'entreprise dispose d'une salle de gavage ozonisée (pour éviter les odeurs) et climatisée (entre 17 et 21°C) pour le confort de l'animal et ainsi garantir la qualité du produit. Ces installations permettent ainsi de pratiquer le gavage tout au long de l'année. La production actuelle est d'environ 280 canards par semaine. L'entreprise Lucien DORIATH emploie 16 salariés.

Mais la famille DORIATH ne compte pas s'arrêter là : un vaste projet d'agrandissement est actuellement en cours, les premiers travaux ont, d'ores et déjà, démarré et les nouveaux locaux devraient être opérationnels d'ici la fin de l'année. Au programme : une seconde salle de gavage et un nouvel espace de transformation. Ce projet permettra d'augmenter la production à 450 canards par semaine dans 12 mois mais à terme pourra atteindre environ 700 canards par semaine si la demande est présente. Afin de commercialiser cette production, Mickaël Doriath envisage différents marchés notamment européen mais aussi certaines chaînes de grande distribution afin d'être présent sur toute l'Alsace.



Ferme de la Plume d'Or à Dachstein

Après Soultz-les-Bains, petit détour par Dachstein et plus précisément par la Ferme de la Plume d'Or.... Rencontre avec Georges et Astride Kuntz.

L'exploitation était initialement axée sur la production laitière et c'est au milieu des années 80 que Georges Kuntz a souhaité changer de cap en se lançant dans la production de foie gras (oies et canards). Mais celui-ci étant un produit relativement saisonnier dans sa commercialisation, la ferme s'est également diversifiée dans l'élevage de poulets et la production d'asperges. A ce jour, l'exploitation compte 6.000 canards, 3.000 oies et 12.000 poulets.

Les animaux sont élevés en plein-air toute l'année. Pour les oies, un rythme saisonnier est suivi : éclosion au printemps, élevage durant l'été et gavage à l'automne alors que la ferme dispose de canetons tout au long de l'année. Néanmoins, aucun gavage n'est pratiqué aux mois de juillet et août.

L'essentiel des produits (foie gras bien sûr mais également de la viande de volaille, terrines, pâtés, confits, œufs...) est vendu sur place dans le nouveau magasin construit il y a environ 2 ans. Les époux Kuntz sont épaulés par une dizaine de salariés.

Gage de qualité et de savoir-faire, la ferme adhère au réseau «Bienvenue à la Ferme» et à l'association Gänzeliesel qui rassemble les producteurs-éleveurs-gaveurs de foie gras d'Alsace.



Belle reconnaissance pour la Ferme de la Plume d'Or qui a remporté la **Médaille d'Or pour son foie gras de canard en 2012** au concours général agricole au Salon International de l'Agriculture de Paris.



Site Internet : www.fermedelaplumedor.fr